

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2023 - (N° 274)

AMENDEMENT

N ° AS395

présenté par

M. Roseren, Mme Riotton, M. Giraud, Mme Brulebois, M. Perrot, Mme Pitollat, M. Laqhila,
M. Pradal, M. Daubié, M. Pellerin, M. Rebeyrotte et Mme Violland

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 15, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.